PROBLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION CONTROL D'INFORMATION NUNICIPAL D'INFORMATION NUNICIPAL D'INFORMATION NUNICIPAL D'INFORMATION NUNICIPAL D'INFORMATION VIIILE.repentigny.qc.ca Repentigny.qc.ca Repentigny.qc.ca

Volume 11 • Numéro 4
Mai 2013

Repentigny
S'épanouire

Prix du Carrefour Action Municipale et Famille Lauréate 2013

Le Fouineur

Prix Innovation et Développement durable

Lauréate 2012
Piscine municipale

Piscine municipale Amélioration qualité de l'eau et de l'air Défi Santé 5/30 Équilibre Lauréate 2012

Lauréate 2012
Excellence
de la promotion

Mérite Ovation municipale

Lauréate 2012
Piscine municipale
Amélioration qualité
de l'eau et de l'air

Une gestion rigoureusement maîtrisée permet de dégager un surplus de 5 440 791 \$

Exercice incontournable de début d'année, la Ville de Repentigny a déposé ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, qui présente un excédent des revenus sur les dépenses de 5 440 791 \$. Ce surplus s'explique en grande partie par une proactivité collective en matière environnementale et par un marché immobilier en effervescence.

L'excédent relève du domaine de l'imprévisibilité, notamment en ce qui concerne certains ajustements gouvernementaux rétroactifs qui ont été versés en cours d'année. On décèle aussi les redevances sur la collecte sélective, qui se sont avérées plus élevées en raison de l'excellente performance collective et, du côté des droits de mutation immobilière, d'importantes transactions d'immeubles d'appartements survenues en 2012.

Le surcroît de recettes que la Ville a encaissé sera affecté au remboursement de la dette, comme l'administration Deschamps le fait systématiquement lorsque les résultats excèdent les prévisions budgétaires. Elle réservera également 1 000 000 \$ dans la réserve pour les acquisitions et le déploiement immobilier, ainsi que 2 500 000 \$ pour la réserve du développement culturel. Quant au solde de 580 000 \$, il demeure au surplus non affecté.

« Partout on le voit : l'état des finances publiques témoignent d'une prise de conscience profitable pour tous. Des coffres bien gérés nous donnent les moyens de créer les conditions d'une croissance économique responsable reposant sur l'investissement, l'innovation et la compétitivité. Nous nous y attachons avec beaucoup de volonté et de créativité, et ce, au service de l'épanouissement des Repentignoises et des Repentignois », souligne la mairesse Chantal Deschamps.

Revenus non prévus

En 2012, les revenus qui excèdent les prévisions ont atteint 6 916 000. Les principales variations par rapport au budget adopté en décembre 2011 sont les suivantes :

Revenus de taxes foncières et les en-lieu de taxes	911 000 \$
■ Différentes subventions	200 000 \$
■ Droits sur les mutations immobilières	1 322 000 \$
Constats - amendes et frais	641 000 \$
Revenus d'intérêts	484 000 \$
■ Ventes de terrains	878 000 \$
■ Redevances pour la collecte sélective	2 480 000 \$

Contrôle des dépenses

Quant aux dépenses, elles ont très peu varié comparativement aux prévisions, soit d'à peine 1 475 209 \$:

■ Déneigement	250 000 \$
Essence	100 000 \$
■ Entretien et réparation du réseau routier	300 000 \$
Honoraires professionnels	300 000 \$
Travaux et achat d'équipements	500 000 \$

Phase de stabilisation de la dette

Comme l'avait indiqué la mairesse de Repentigny au cours des derniers mois, la Ville de Repentigny entre dans une phase de stabilisation de l'endettement, notamment en raison de sa gestion rigoureuse des investissements et des versements anticipés pour le remboursement de la dette en capital. Cette dernière mesure, annoncée en 2011 par Mme Deschamps, est rendue possible en réservant 25 % de l'excédent annuel. En 2013, c'est 1 360 197 \$ qui sera réservé pour la réduction de la dette, une somme qui s'ajoute aux 500 000 \$ versés à cette fin l'an dernier.



Une gestion rigoureuse garantit à long terme les intérêts et l'épanouissement des Repentignois, de même que le rayonnement de la municipalité.

Un skatepark urbain d'envergure pour Repentigny

Le *skatepark* de Repentigny sera inauguré à la fin de l'été, au grand bonheur de la jeunesse repentignoise.

Communément appelé *Skate Plaza* dans le milieu des planchistes, ce lieu de rassemblement privilégié pour les amateurs de planche à roulettes sera un modèle urbain d'envergure qui se démarquera dans le paysage québécois. Situé à l'extrémité sud-est du parc Maurice-Richard, au coin du boulevard Iberville et de la rue Louis- Philippe Picard, sa construction débutera en juin et sera gérée par le Groupe BC2, spécialisé dans la réalisation de projet de ce genre. Le concept a été confié à la firme Beaupré & Associés Experts Conseils inc, une firme d'architecture du paysage et de design urbain. Trois étapes préliminaires ont été nécessaires pour mener à bon port le projet : le développement du concept avec consultation, la localisation et l'estimation des coûts.

Le parc Maurice-Richard, un lieu accessible

Afin de déterminer l'emplacement du parc de planche à roulettes, quatre lieux ont fait l'objet d'une étude. Ayant répondu positivement aux critères, le parc Maurice-Richard a été retenu notamment pour son paysage ouvert, sa possibilité d'accès direct, son stationnement, son voisinage, son accès au transport en commun (circulation régulière de l'autobus sur le boulevard Iberville), ainsi que sa capacité d'accueil et sa superficie. Parce que le *Skate Plaza* de Repentigny aura une superficie de 1400 m² et pourra accueillir de 50 à 60 planchistes simultanément, cela prenait un parc suffisamment grand pour héberger ce type de structure. Tout autour seront positionnés arbres et bancs afin de s'assurer des aires



D'une superficie de 1400 m², le Skate Plaza de Repentigny sera aménagé au parc Maurice-Richard et sera prêt à accueillir les planchistes à la fin de l'été.

d'ombre et de repos pour les planchistes et autres visiteurs venus les admirer. Rappelons qu'une plaine des jeux sera également aménagée au parc Maurice-Richard en juin. Cet espace gazonné pourra être utilisé pour la pratique du soccer et de l'*Ultimate Frisbee*.

Un skatepark qui a de la personnalité

Les longues diagonales aux extrémités en pente ont été privilégiées pour prendre suffisamment de vitesse afin d'exécuter les figures. Chacune des diagonales, d'une largeur variant entre 25 à 30 pieds (8 à 10 m) et d'une longueur de 50 à 60 m, a sa personnalité, car chacune a ses éléments particu-

liers et son degré de difficulté. Le centre est large et vaste afin de laisser suffisamment de place pour les déplacements et croisements des diagonales.

Pour les amateurs et habitués de ce sport, voici les éléments qui constitueront le *skatepark* (les termes typiques du *skateboard* sont employés ici): *Pipe Jam* avec béquille, *Quarter Pipe, Flat bank, Top Rail, Rail, Step up, Stairs, Ledges* de diverses hauteurs, *Manual Pad central, Drop, Bank mellow, Mini-ramp*, Pyramide et *Wedge to wedge*.

« Nous sommes particulièrement fiers de ce projet qui desservira une partie importante de notre clientèle, soit les adolescents, mais aussi les jeunes adultes de 18 à 25 ans. La construction d'un *skatepark* s'inscrit dans une perspective d'offrir à nos citoyennes et citoyens un milieu de vie optimal pour pratiquer le sport de leur choix. Le concept choisi confirme bien le statut de Repentigny à titre de 5^e ville en importance dans la grande région métropolitaine et s'inscrit dans la foulée des améliorations recommandées au Plan directeur des parcs, espaces verts, des équipements récréatifs et sportifs » a commenté M. Sylvain Benoit, président de la Commission Loisirs et Sports.

Consultation de la communauté

Le concept a été reçu très favorablement par le groupe de discussion consulté les 15 et 16 janvier 2013. Parmi la quinzaine de personnes présentes à la première rencontre, dont majoritairement des membres de la communauté de la planche, certains ont été invités à se présenter à nouveau le lendemain pour apporter des améliorations au concept proposé par la firme Beaupré & Associés Experts Conseils inc.

Soyez les premiers informés grâce aux réseaux sociaux

À n'en pas douter, les réseaux sociaux et le Web demeurent la source d'information la plus rapide.

En aimant notre page Facebook ou en suivant notre compte Twitter, vous pourrez être informés en temps réel des événements qui vous touchent.

Nos réseaux sociaux sont aussi un moyen d'échanger avec la population. Non seulement vous êtes encouragés à partager

l'information à vos contacts, vous pouvez commenter nos publications en nous faisant part de l'information utile à la situation.

Une présence dans les médias traditionnels

Vous n'avez pas accès à un ordinateur ou à un téléphone intelligent? Dans des situations d'urgence, notre Service des communications utilise un maximum de plateformes pour communiquer avec les citoyens. Les médias locaux et nationaux reçoivent nos communiqués. Nous diffusons l'information sur nos panneaux D.E.L. aux entrées de ville et sur des écrans dans une quarantaine de commerces du territoire. Selon l'ampleur de la situation, des appels automatisés peuvent être faits dans les foyers. S'il s'agit d'une problématique plus localisée, des feuillets peuvent être distribués aux portes. Dans tous les cas, nous vous encourageons à transmettre le message à vos voisins.



JE Clique AVEC REPENTIGNY ville.repentigny.qc.ca











Construire la Ville

Chères Repentignoises,

Chers Repentignois,

Au cours des prochains mois, de nombreux chantiers routiers et travaux d'infrastructures seront menés sur l'ensemble du territoire. Jusqu'à tard cet automne, les entrepreneurs seront à l'œuvre.

Investir sur nos routes, dans nos parcs, améliorer le réseau cyclable, intervenir sur nos réseaux d'aqueduc et d'égout, accroître la sécurité et la fluidité, voilà autant de facteurs qui agissent directement sur la qualité de vie des familles repentignoises et qui contribuent à leur mieux-être.

Comme vous le savez, les investissements municipaux rattachés à ces travaux sont très importants. C'est pourquoi, à ce chapitre, je suis fière de vous annoncer que nos démarches auprès des instances gouvernementales ont porté fruit, car cette année, Repentigny recevra du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) près de 5 M\$ en subventions.

La collaboration des citoyens

Inévitablement, certains chantiers d'importance, comme ceux de la rue Notre-Dame, dans l'est du territoire, de la rue Valmont, dans sa phase II, tout comme sur les rues Leroy, Rupert, du Postillon, Saint-Joseph, Marie-Anne et le Chemin de la Presqu'île pour ne nommer que ceux-là, auront des incidences sur la circulation et ne seront pas sans causer certains irritants.

Bien que l'ensemble de nos services et de nos employés, tout comme les entrepreneurs retenus, sont mis à contribution pour en minimiser les impacts, quelques désagréments vont survenir. C'est pourquoi je fais appel à votre collaboration, à votre compréhension et surtout à votre patience.

Dans nos parcs aussi

Il n'y a pas que nos rues. Nous intervenons également dans nos parcs et nos espaces verts. Les travaux en cours aux parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier, où deux nouvelles piscines et des chalets sont présentement en fin de construction, de même qu'au parc Maurice-Richard ou nous débuterons bientôt l'aménagement d'un skatepark urbain, réclamé depuis fort longtemps par nos jeunes, illustrent bien notre vision du développement à cet égard.

Je vous réitère les propos que j'ai tenus lors de mon récent passage à la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption. Nous nous sommes mis en mode écoute, c'est-à-dire de consultation, de concertation, de discussion, d'analyse, de constats que l'on a traduits ensuite en actions planifiées et réalistes.

Concrètement, nous avons jumelé à nos actions une vision porteuse d'avenir plus prometteuse!

Chan of bleschool

La mairesse Chantal Deschamps, Ph.D.

Regard sur notre CULTURE



Pour une première fois, le chapiteau de la troupe Vague de Cirque s'arrête à Repentigny transportant avec lui voltige, bouffonnerie et poésie. Un spectacle qui émerveillera tous les publics, présenté en marge de Mon Festival les 5, 6 et 7 juillet au parc de l'Île-Lebel.

Cette quatrième création de Vague de Cirque s'inspire de l'esprit forain, de la vie nomade et des racines du cirque. Entre leur inassouvissable envie de grandeurs et de paillettes et la réalité qui les rattrape un peu trop souvent, les huit acrobates-comédiens se retrouvent dans d'absurdes situations.

Seulement 200 places sont disponibles par représentation! Le spectacle est présenté en collaboration avec la corporation C'Jeune et le Théâtre Hector-Charland (THC). Pour les représentations des 5 et 6 juillet à 19 h 30 ou du 7 juillet à 13 h 30, on peut se procurer des billets dès maintenant à la billetterie du THC ou au www.admission.com au prix régulier de 24,50 \$ (12,50 \$/enfant et forfaits famille disponibles seulement au THC pour 64 \$).

Gaétan Leclerc chante Félix

Un concert pour la relève musicale

Pour souligner le 10^e anniversaire du Concours de Musique Hélène-Roberge, dont la prochaine édition aura lieu du 6 au 10 novembre 2013, l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAM) présente le concert-bénéfice Hommage à Félix Leclerc.

Pour garder vivante la mémoire de ce grand de la chanson québécoise, qui de mieux que son neveu Gaétan Leclerc ? Surtout quand le concert est une activité de financement qui permet la tenue d'un concours musical panquébécois destiné à récompenser les virtuoses de la relève musicale.

Le concert sera présenté le samedi 1er juin, à 19 h 30, à la grande salle du Centre de formation professionnelle des Riverains (CFP), situé au 120, rue Valmont à Repentigny. Les billets sont disponibles au coût de 55 \$ incluant un goûter en soirée. Pour réservation, composez le 450 582-6714.



Faites la pause au Centre d'exposition de Repentigny



Présentée en parallèle, l'exposition Pause de Gaëlle Bonraisin se décline pour sa part en trois volets : « D'abord pour vous centrer sur le temps qui se module au gré de nos choix, l'espace qui en est affecté et l'importance de s'arrêter pour contempler la vie. » Une invitation au voyage intérieur qui nous interpelle.

Ces deux expositions sont présentées du 16 juin au 14 juillet.

Pour souligner l'arrivée de la saison des vacances, le Centre d'exposition de Repentigny présente Laberge et la mer de Marlène Laberge et Pause de Gaëlle Bonraisin

Après avoir visité des bords de mer tant ici qu'à l'étranger, Marlène Laberge nous transporte dans son univers pictural où la nature se révèle dans son acception la plus grande. Chaque tableau devient un fragment de la mémoire visuelle et de la mémoire émotive de l'artiste. Cette dualité propre à tous les humains invite à la découverte et à la rêverie.



Écriture et aventure au Réseau des bibliothèques

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny vous invite à participer à un Atelier d'écriture avec l'auteure Isabelle Larouche; une activité destinée à ceux et celles qui veulent s'offrir le plaisir d'écrire et qui ont envie de se laisser surprendre par leur imaginaire, en dehors de toute idée de performance. Les participants pourront développer leur créativité à l'aide de jeux d'écritures. L'atelier aura lieu le jeudi 23 mai 2013, à 14 h, à la Bibliothèque Edmond-Archambault.

Un tourisme responsable

L'imaginaire permet de voyager certes...Et si les voyages devenaient réels ? L'écotourisme est un voyage responsable dans des environnements naturels, où les ressources et le bien-être des populations sont préservés. Dans le cadre de la conférence *Un tourisme* responsable présentée par l'organisme Aventure Écotourisme Québec, venez découvrir des destinations québécoises à couper le souffle tout en respectant la nature. Elle est présentée le jeudi 6 juin 2013, à 14 h, à la Bibliothèque Robert-Lussier.

Des laissez-passer gratuits sont exigés pour ces deux activités. Les billets sont disponibles aux bibliothèques.

Volume 11 • Numéro 4 • Mai 2013 Page 2 ville.repentigny.qc.ca

1,7 M\$ pour l'Espace culturel

La communauté d'affaires repentignoise a joué un grand rôle

La campagne de souscription pour la construction d'une salle de spectacle dans l'Espace culturel de Repentigny s'est conclue par le dépassement de l'objectif de 1,5 M\$. En effet, la présidente du cabinet de campagne, M^{me} Micheline Charpentier, a annoncé que l'appui du milieu des affaires a permis de récolter non moins de 1,7 M\$ en seulement trois ans, ce qui a fait dire à la mairesse de Repentigny, que la communauté repentignoise a accepté de jouer un grand rôle dans la réalisation du projet.

Lancée en 2010 sous la présidence de M^{me} Charpentier, la campagne *Jouez un grand rôle* visait à récolter 1,5 M\$ pour la construction d'une salle de spectacle à géométrie variable.

Ainsi, on pourra aménager la salle de quatre différentes façons, soit :

- à l'italienne, accueillant 350 spectateurs assis;
- en formule cabaret, avec des tables et des chaises au plancher et des spectateurs dans les gradins et les galeries, permettant de recevoir 275 personnes;
- en configuration banquet, où l'on pourra réunir 238 participants;
- et à plancher plat, avec une capacité d'accueil de 600 places.

Par ailleurs, M^{me} Charpentier a rappelé que la campagne de financement populaire *Prenez place* est toujours active; elle vise la vente symbolique des 350 sièges de la salle de spectacle au coût de 1 000 \$ chacun, en échange de quoi le nom du donateur

ou de son entreprise sera inscrit sur un siège durant les cinq premières années d'activité.

La salle de spectacle prendra place dans l'Espace culturel, délimité au centre-ville repentignois par le quadrilatère formé du boulevard Iberville, de la rue de l'Hôtel-de-ville, de la rue Notre-Dame et d'une partie du parc Thifault. En plus de cet équipement culturel majeur, l'Espace culturel comprendra un Centre d'exposition et de création artistique hors du commun, de même que des jardins arborétums où des œuvres seront aménagées.

« Je salue le travail acharné de M^{me} Charpentier et de tous les membres du cabinet de campagne. Je suis très heureuse de la réponse enthousiaste de nos gens d'affaires et les remercie chaleureusement de leur grande générosité. Nous réalisons à quel point la communauté repentignoise tout entière joue un grand rôle dans le projet de l'Espace culturel », a conclu M^{me} Chantal Deschamps, rappelant que la Ville de Repentigny poursuit ses démarches pour obtenir une aide financière de Québec pour la salle de spectacle.



Les grands acteurs ont livré le bilan de la campagne. En moins de trois ans, les partenaires ont amassé 1,7 M\$, ce qui confirme un dépassement de l'objectif fixé à 1,5 M\$. Sur la photo : Marc Hervieux (porte-parole de la campagne), Me Claude Savoie (président de la Fondation Robert-Lussier), la mairesse Chantal Deschamps (présidente d'honneur de la campagne) et Micheline Charpentier (présidente du cabinet de campagne).

JOUEZ UN GRAND RÔLE

Une très bonne nouvelle sera bientôt annoncée

Un an après avoir dévoilé le projet de l'Espace culturel, la mairesse de Repentigny, M^{me} Chantal Deschamps, a indiqué qu'une très bonne nouvelle serait annoncée incessamment. Sans dévoiler plus de détails, elle a confirmé qu'il s'agira d'un pas important dans la réalisation de ce projet porteur d'avenir.

Espace artistique et économique

L'Espace culturel s'inscrira dans la deuxième phase du déploiement du nouveau centre-ville repentignois où, depuis 2003, non moins de 10 M\$ ont été injectés par la Ville, favorisant des investissements privés qui ont maintenant atteint plus de 50 M\$.

Si la salle de spectacle en est la pierre angulaire, le Centre d'art et de création artistique constituera pour sa part un élément majeur pour plusieurs groupes d'âge. L'actuel centre d'exposition est abrité dans le même édifice qui loge la bibliothèque municipale, dont l'achalandage a augmenté significativement ces dernières années et laquelle ne répond plus aux normes du ministère de la Culture en matière d'espace. Dans L'Espace culturel, le déménagement du centre d'exposition s'imposait de lui-même, libérant du même coup une superficie supplémentaire pour les activités de la Bibliothèque Robert-Lussier.

Le nouveau Centre d'exposition et de création artistique comprendra une salle d'exposition et une salle multifonctionnelle qui pourra être utilisée comme espace complémentaire et de débordement dans le cadre d'expositions majeures, de même qu'un espace de création musicale implanté en partenariat avec la Commission scolaire des Affluents. « Il sera utilisé par les élèves du centre La Croisée, en encourageant les jeunes à retourner aux études et à développer leur talent musical. Qui plus est, la salle multifonctionnelle pourra servir de lieu de création pour toutes les formes d'arts de la scène et être louée aux organismes régionaux. C'est un projet prometteur », a souligné la mairesse Deschamps.

On retrouvera un hall où pourront se tenir de petites réceptions. Une salle de médiation culturelle, fort demandée par les artistes et les créateurs, servira également à différents groupes scolaires afin d'initier les élèves à l'art et à la culture. Le déménagement du Centre d'exposition s'impose aussi parce qu'il ne répond plus aux

besoins ni aux normes pour l'entreposage temporaire des œuvres.

Pour rendre justice au génie du lieu et préserver le cachet de verdure du parc Thifault, la Ville de Repentigny entend faire de l'Espace culturel un milieu qui dépassera la simple implantation de deux bâtiments pavillonnaires. « Nous souhaitons développer une aire humaine, vivante, qui exprime notre vision symbiotique du développement économique et du développement durable. On pourra y retrouver des œuvres qui se marieront à la nature. Ces jardins d'arts, de culture et de nature seront aménagés progressivement au fil des années », a précisé Mme Deschamps.



La soirée de clôture a fourni un bel aperçu du futur Espace culturel et sa salle de spectacle qui, en complémentarité avec le Théâtre Hector-Charland, viendra offrir un divertissement encore plus varié. On reconnaît ici l'auteur-compositeur-interprète Ingrid Saint-Pierre.



Le porte-parole de la campagne, le ténor Marc Hervieux, a promis ceci : la prochaine fois qu'il foulera une scène intérieure à Repentigny, ce sera dans la future salle de spectacle!

La qualité et la pérennité des infrastructures

Toute une équipe à l'oeuvre



Maintenir et développer le réseau routier, assurer la pérennité des infrastructures, offrir aux citoyennes et aux citoyens des équipements et des installations adaptés aux besoins des différentes clientèles, c'est aussi promouvoir et favoriser le développement durable.

Planifier les grands travaux routiers et coordonner les nombreux chantiers municipaux, ce sont là les principaux mandats qui échoient aux membres de la commission Infrastructures urbaines.

À chacune de leurs rencontres, les membres du comité font le suivi de tous les projets d'infrastructures en cours et à venir, qu'il s'agisse de travaux routiers ou de travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout.

C'est aussi cette commission qui est chargée de l'élaboration d'un plan quinquennal pour la mise à niveau des infrastructures, de même que d'un plan triennal pour les travaux de resurfacage.

Les membres de la commission Infrastructures urbaines assurent le suivi et le contrôle de tous les projets réalisés sur le territoire. Y siègent, dans l'ordre habituel, M^{me} Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, Sylvain Benoit, conseiller municipal, Charles Renaud, directeur du Service de la gestion des infrastructures, Georges Robinson, conseiller municipal et président de ladite Commission, et Dominique Longpré, directeur général adjoint.

Rue Notre-Dame: un chantier majeur!

La réfection des infrastructures sur la rue Notre-Dame, entre le boulevard Laurentien et la limite Est de la Ville, représente sans aucun doute le plus important chantier de l'été. La fin des classes marquera le coup d'envoi du projet, auquel un échéancier de 16 semaines est prévu.

Élargissement de la chaussée à quatre voies avec terre-plein central, mise en place d'une nouvelle conduite d'aqueduc, réfection du pavage, reconstruction des bordures et du trottoir, aménagement d'une piste cyclable de part et d'autre de la chaussée et réaménagement des feux de circulation, ce sont là les interventions et les améliorations qui seront apportées.

Autres chantiers d'importance

La Ville de Repentigny poursuivra aussi les travaux sur la rue Valmont (phase 2) où là également des améliorations notables seront apportées, notamment l'élargissement à quatre voies avec terreplein central, de la rue Sartre au boulevard Iberville.

De son côté, le ministère des Transports du Québec procédera à la reconstruction du tablier et des approches du pont d'étagement du boulevard Industriel, lequel surplombe l'autoroute 40. De son côté, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) poursuit les travaux reliés à l'implantation du Train de l'Est.

Près de 5M\$ en subventions

Dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 1.5 conduites, la Ville de Repentigny s'est vu octroyer pour près de 5 M \$ en subventions. Plusieurs rues sont touchées par ce programme de réfection des infrastructures (aqueduc, égout, pavage, bordures et trottoirs).



Certains chantiers sont majeurs et nécessitent plusieurs semaines de travail. C'est pourquoi les autorités municipales comptent sur la collaboration et la compréhension de tous.

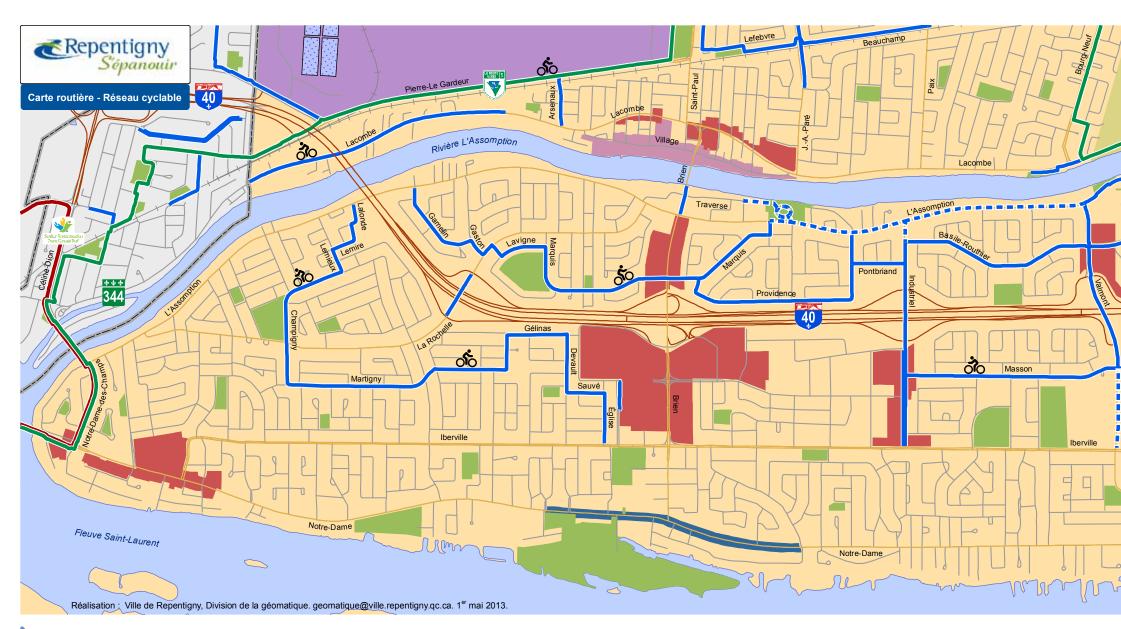


La rue Notre-Dame, dans le secteur est du territoire, passera de deux à quatre voies.

Programme PIQM - subventions travaux infrastructures

Rue de l'Anse-Bleue Rues Lasalle et Marquette Rue Leroy

Rue Léveillé (au sud du boulevard Lacombe) Rue de la Loire (anciennement de la Paix) et Lorraine Rue Notre-Dame (du boulevard Laurentien jusqu'à la limite Est du territoire) Rue Perreault et boulevard Claude-David Rue Rupert



Le réseau cyclable repentignois, toujours en développement, compte maintenant plus de 55 kilomètres de pistes.

Page 4 ville.repentigny.qc.ca Volume 11 • Numéro 4 • Mai 2013

urbaines : au coeur de la vie citoyenne

Deux nouvelles piscines pour les baigneurs!

La reconstruction de la piscine et du chalet au parc Champigny, dans le secteur ouest de Repentigny, tout comme la construction d'équipements similaires au parc Jean-Claude-Crevier, autrefois de l'Horizon, dans le secteur Le Gardeur, sont d'autres investissements majeurs qui vont contribuer au bonheur des familles repentignoises.

« Directement rattachées au plan directeur des équipements récréatifs, ces installations vont nous permettre de mieux répondre aux besoins des clientèles ciblées. Chaque lieu sera doté d'un bassin de 25 mètres, agrémenté d'une pataugeoire, d'un jeu d'eau et d'un chalet comportant toutes les commodités », indique M. Sylvain Benoit, conseiller municipal, président de la Commission loisirs et sports.

Bientôt accessibles

Les travaux sont avancés, si bien que tout sera fin prêt pour la saison estivale. L'ouverture grand public, tant à Champigny qu'à Jean-Claude-Crevier, se fera le vendredi 21 juin.

Les familles conviées à une grande fête

Pour souligner la mise en service des ces nouveaux équipements, la Ville de Repentigny convie les familles à une grande fête d'ouverture des piscines extérieures, le 29 juin au parc Champigny (225, rue Champigny) et le 30 juin au parc Jean-Claude-Crevier (219, boulevard J.-A.-Paré), de 12 h à 18 h. Structures gonflables, animation, clowns et tirages sont au menu! À noter : en cas de pluie l'activité sera annulée.

Le réseau des espaces récréatifs mis à la disposition des Repentignoises et des Repentignois ne cesse de croître. Le territoire compte maintenant pas moins de 56 parcs et espaces verts accessibles à la population toute l'année.



Les travaux réalisés aux parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier avancent rondement. Les nouveaux équipements aquatiques ouvriront officiellement leurs portes le 21 juin prochain.

Le réseau cyclable toujours en croissance

Plus de 55 kilomètres de pistes

Avec le nouveau tronçon actuellement en construction sur le Chemin de la Presqu'île, dans le secteur Le Gardeur, le réseau cyclable repentignois comptera bientôt plus de 55 kilomètres de pistes (voir carte), hors route et en chaussée partagée, mis à la disposition des cyclistes et des patineurs.

Qui plus est, ledit tronçon, comptant un peu plus de deux kilomètres, permettra de relier Repentigny à sa voisine, la Ville de Charlemagne.

Un développement planifié

« Aujourd'hui, le développement de notre réseau cyclable est intimement relié à tous nos grands chantiers sur le territoire. Chaque fois que des travaux majeurs sont réalisés, nous en profitons pour bonifier le réseau ou pour y ajouter des segments, et ce, en priorisant à la fois la sécurité et l'accessibilité aux familles, affirme le conseiller municipal et président de la Commission environnement et développement durable, Éric Laporte.

Les récents travaux en bordure de la butte antibruit, sur la servitude du gazoduc TransCanada, ce qui a permis de relier le boulevard Basile-Routhier, tout comme ceux sur le boulevard Industriel, sur le boulevard L'Assomption ou sur la rue Valmont en sont de bons exemples.

Précisons aussi que Repentigny compte également deux haltes cyclables sur son territoire, l'une située sur le boulevard L'Assomption et l'autre sur le boulevard Lacombe.



L'aménagement de ce nouveau tronçon sur le Chemin de la Presqu'île va permettre de rejoindre la ville voisine, Charlemagne.



Pour reconnaître les actions méritoires de ses citoyens et de ses employés

Repentigny donne naissance au Mérite civique

Souhaitant souligner publiquement et mettre à l'avant-plan des gestes de bravoure ou des actions remarquables accomplis par ses citoyens ou ses employés, au profit d'autrui, la Ville de Repentigny lance le programme Mérite civique.

« Cette initiative s'inscrit tout à fait à l'intérieur des valeurs véhiculées par la Politique de sécurité urbaine que nous venons tout juste de lancer. C'est pourquoi nous profitons de ce moment de l'année pour annoncer la mise sur pied de ce nouveau programme de reconnaissance qui vise nos citoyens et nos employés municipaux. Mobiliser et faire ressortir le rôle des différents acteurs afin de maintenir et de développer des milieux de vie sûrs pour un cadre de vie de la meilleure qualité, voilà l'un des grands objectifs de cette politique qui, à travers le Mérite civique, prend tout son sens », déclare Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Le Service de police, avec à sa tête Mme Helen Dion, assume la coordination de ce nouveau programme. « À l'occasion, des citoyens n'hésitent pas à venir en aide à une autre personne en danger ou en détresse. Il en est ainsi de nos employés, qu'ils soient policiers, pompiers ou qu'ils proviennent d'autres services. Certains accomplissent des actes qui vont bien au-delà de leurs fonctions journalières. Le Mérite civique est là pour à la fois saluer leur courage, leur sens civique et leur rendre hommage de façon particulière », ajoute le directeur Dion.

Une remise annuelle

La date limite pour soumettre un dossier de candidature valide pour l'édition 2014 du Mérite civique a été fixée au 15 mars 2014. La remise des prix se fera en mai, dans le cadre de la soirée d'assermentation des nouveaux policiers et policières du Service de police de Repentigny.

Un jury, composé d'élus, de représentants du Service de police, du Service d'incendie, du Service des ressources humaines et d'un représentant de la communauté, analysera les dossiers soumis. Le Mérite civique pourra être décerné à un citoyen de Repentigny ayant accompli son geste sur le territoire repenti-

gnois ou à l'extérieur de celui-ci. Pour l'employé municipal, l'action devra obligatoirement être accomplie sur le territoire et dans le cadre de ses fonctions respectives. Comportement exemplaire, action courageuse, altruisme et sens civique élevé, voilà autant de critères qui guideront les membres du jury dans leur réflexion et leur sélection.

Les critères d'admissibilité

Ce programme est ouvert à tous les citoyens, peu importe leur âge et à tous les employés municipaux, peu importe au sein de quel service ils évoluent.

La candidature doit être soumise par une tierce personne. Une personne ne peut soumettre sa propre candidature.

Pour soumettre une candidature, il suffit de remplir le document Candidature Mérite civique de Repentigny, disponible au ville.repentigny.qc.ca ou à la réception de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville.

Les dossiers citoyens doivent être acheminés directement au Service de police à police@ville.repentigny.qc.ca/merite ou par la poste à Service de police de Repentigny, 1, montée des Arsenaux, Repentigny (Québec) J5Z 2C1.

Les dossiers de candidature touchant les employés municipaux seront acheminés directement au Service des ressources humaines. Bien qu'il existe déjà certains programmes nationaux de reconnaissance, notamment chez les policiers, le Mérite civique de Repentigny a pour objectif de reconnaitre « chez nous » tout acte méritoire.

Une première remise

Une première remise officielle du Mérite civique aura lieu 16 mai prochain puisque des dossiers avaient déjà été soumis aux autorités policières. Le récipiendaire est un Repentignois ayant porté secours à une jeune fille en détresse qui était tombée dans les eaux de la rivière des Prairies à l'automne 2012.



Le 16 mai, la mairesse Chantal Deschamps et le directeur du Service de police, Helen Dion, remettront le Mérite civique à M. Denis Doyon, un Repentignois ayant démontré beaucoup de courage en portant secours à une autre personne en danger.

Ventes-débarras, les 8 et 9 juin

La fin de semaine des aubaines

La fin de semaine des 8 et 9 juin sera consacrée aux ventes-débarras. Préparezvous à faire de bonnes affaires!

La Ville de Repentigny permet sur son territoire la tenue de ventes-débarras uniquement le samedi et le dimanche de la deuxième fin de semaine des mois de juin (8-9) et de septembre (14-15), de 9 h à 21 h. En cas de pluie, la vente-débarras n'est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 8 juin, la vente pourra être reprise le samedi 15 juin.

Précisons que la vente doit se tenir par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de propriété, dans les cours avant ou latérales. Aucun permis n'est requis.



Venant à point après le grand ménage du printemps, les ventes-débarras sont une idée amusante pour se divertir en famille et liquider les articles devenus inutiles.

Jusqu'au 29 mai pour vous inscrire

L'affichage relatif à la vente-débarras doit être effectué sur le terrain sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Les chasseurs d'aubaines ne seront pas en reste : ils pourront consulter la liste des résidences où se tiendront des ventes-débarras dans les éditions du 5 juin dans l'Écho de Repentigny et du 7 juin de l'Hebdo Rive Nord ou au ville.repentigny.qc.ca.

Afin de bénéficier gratuitement de cette promotion et d'attirer davantage de visiteurs, les vendeurs d'occasions ont jusqu'au mercredi 29 mai à midi, pour laisser leurs coordonnées au 450 470-3840 ou au comptoir des permis, à l'hôtel de ville. Seule l'adresse civique figurera sur la liste diffusée.

Dans un souci d'écoresponsabilité, si vous possédez toujours des objets dont vous voulez vous départir après votre vente, consultez le bottin vert au ville.repentigny.qc.ca pour connaître les endroits où ils pourront être donnés en vue d'être mis en valeur!

Pédalez pour inaugurer l'été!

Depuis maintenant 15 ans, la Virée de la mairesse est un incontournable de l'été repentignois. Encore cette année, la randonnée se tiendra le 24 juin prochain, jour de la Fête nationale. Cyclistes et patineurs sur roues, nous vous attendons en grand nombre!

Veuillez noter que l'événement peut être annulé en cas de pluie. Surveillez vos journaux locaux pour connaître le trajet de l'édition 2013 et le programme de ce grand rendez-vous familial!



En 2012, les Repentignoises et Repentignois ont été nombreux à parcourir les rues de la ville.



Les policiers de la Ville de Repentigny assureront la sécurité des cyclistes et patineurs.

Page 6 ville.repentigny.qc.ca Volume 11 • Numéro 4 • Mai 2013

Exposition spéciale pour la Semaine des familles

Une ode aux pères qui, malgré les difficultés, ont choisi de vivre pleinement leur paternité

La Semaine québécoise des familles 2013 a pour thème « Parents au cœur d'un Québec famille ». Il n'en fallait pas plus pour inspirer Repentigny à faire ses variations sur le thème... Comme cette exposition de photographies sur la force des liens père-enfant de l'artiste Pierre Crépô. Voilà qui vient enrichir la programmation des festivités de la Semaine des familles à Repentigny.

Du 10 mai au 16 juin, l'exposition *à portée de main* animera le hall de l'hôtel de ville ainsi que celui de la bibliothèque Robert-Lussier. Celle-ci pose un regard sur 20 pères ayant séjourné à la Maison Oxygène, une ressource communautaire du quartier

Hochelaga-Maisonneuve qui a pour mission de briser l'isolement des pères, de valoriser leur rôle et de prévenir l'itinérance familiale et des situations de violences.

Cette exposition est le fruit de plus de deux ans de travail et au dire de l'artiste, « chaque séance photographique a été un voyage dans la fragilité humaine avec ce qu'elle dégage de grandeur ». Pierre Crépô possède un baccalauréat et une maîtrise en communication et il est entre autres actif comme photographe de plateau dans le milieu du cinéma et comme photographe de spectacle. Il a participé à de nombreuses expositions solos et collectives et a produit plus de 400 000 images. Les œuvres présentées sont une belle occasion de redécouvrir des clichés réalisés au début de sa carrière de photographe autodidacte.



Toutes les photos ont été prises sans artifice, maquillage ou éclairage de studio, mais uniquement la lumière naturelle pour montrer l'essentiel du regard des suiets

De nombreux temps forts durant la Semaine des familles

Des idées originales ont été mises de l'avant par les organismes repentignois pour souligner la Semaine des familles en 2013. « La Semaine des familles est l'occasion de mettre à l'honneur la fonction parentale et de partager avec les familles des valeurs visant un épanouissement de ce qui constitue le pilier de notre quotidien, de notre communauté et ultimement de notre ville... la famille », a fait savoir la présidente de la commission Famille, aînés et communautés culturelles, M^{me} Cécile Hénault.

Les équipements de quartier, le Réseau des bibliothèques, les organismes de Repentigny se mobilisent tous pendant cette Semaine des Familles pour proposer aux citoyens des rencontres thématiques diversifiées.

13 mai

Inauguration de l'Arbre de la famille

Parc Jean-Claude-Crevier À 15 h

14 mai

Conférence pour adultes : voyager avec des enfants

Bibliothèque Robert-Lussier À 19 h

15 mai

Mercredis Gourmands

(Heure du conte pour les 3 à 5 ans avec collation) Bibliothèque Edmond-Archambault À 15 h 45

16 mai

Spectacle « La princesse aux bretelles »

(Enfants 3 ans et plus) Bibliothèque Robert-Lussier À 18 h 45 Journée porte ouverte à la Maison de la Famille La Parenthèse

Maison de la Famille La Parenthèse (222, boul. Notre-Dame-des-Champs) À partir de 9 h

Au menu : remise de cadeaux pour les enfants en avant-midi, trajet de psychomotricité à faire en famille et présentation de la programmation de l'automne 2013 et du site Internet de l'organisme

Conférence sur la gestion du stress chez l'enfant de 0 à 12 ans

Maison de la Famille La Parenthèse (222, boul. Notre-Dame-des-Champs) À 19 b

Réservez votre place au 450 582-2677

17 mai

Activité d'éveil musical « Élodie au pays de la musique »

(Enfants 3 à 5 ans) Bibliothèque Edmond-Archambault À 10 h

18 mai

Tennis libre

Centre récréatif de Repentigny De 18 h à 22 h Gratuit! Apportez votre raquette et vos balles. Réservation au 450 657-8988

Ouverture de saison du Fitness en plein air

Parc de l'Île-Lebel De 11 h à 12 h 30

Les entraîneurs Sophie McGreevy et Max Pinchinat seront sur place pour les démonstrations

19 mai

Pique-nique des Aidants Naturels et de leurs sympathisants

Parc de l'Ile-Lebel En cas de pluie, reporté au 26 mai

Tournoi de Pétanque

Parc Jean-Claude-Crevier De 13 h à 16 h Annulé en cas de pluie

Démonstration de danse en ligne

Centre à nous De 13 h à 15 h

Bain familial animé

Piscine municipale De 14 h à 16 h

Tournoi familial et de financement « Roche, papier, ciseaux » de La Maison des Jeunes de Repentigny L'Accès

Centre À Nous (50, rue Thouin), salle Jacques-Parent

1^{er} tournoi de 14 h à 15 h 30 2^e tournoi de 16 h à 17 h 30

3º tournoi de 19 h à 20 h 30

En équipe de deux

Coût : Adultes 5 \$ / 13-17 ans 3\$ / 10-12 ans 1\$ / Gratuit pour les enfants de 9 ans et moins



Consultation citoyenne 2.0

Partagez vos idées avec nous sur le generationrepentigny.ca

Consultation citoyenne en ligne

Après avoir fait école au Québec en adoptant une politique de la famille et des aînés en 2007, la Ville de Repentigny innove encore en cette matière en lançant une consultation citoyenne à l'ère du Web 2.0.

La consultation, qui s'adresse à la fois aux jeunes, aux familles et aux aînés permet d'échanger et de proposer des idées qui seront soumises aux commentaires et au vote des participants. Ainsi, les citoyennes et citoyens repentignois sont invités à consulter le generationrepentigny.ca, où ils trouveront le bilan des principales réalisations en matière de familles et d'aînés et les détails de la démarche. De là, ils seront dirigés vers la plate-forme consultative *Ideascale*.

Une consultation plus inclusive

Cette approche innovatrice est, selon la présidente de la Commission familles, aînés et communautés culturelles, M^{me} Cécile Hénault, encore plus inclusive afin d'impliquer davantage d'adolescents et de

jeunes adultes dans la consultation. « Nous leur lançons l'invitation là où ils se retrouvent, notamment par de la publicité ciblée sur Facebook, ainsi que par la distribution d'un carton d'information et par de l'affichage dans les écoles secondaires de

notre territoire. Je suis fière et très heureuse de cette approche destinée aux adolescents et aux jeunes adultes. J'ai l'occasion d'en rencontrer plusieurs à Repentigny, et je vous assure qu'ils ont des idées et de l'énergie que nous gagnerons à exploiter pour notre épanouissement collectif », a déclaré M^{me} Hénault.

Présence sur les médias sociaux

Parce que le microsite generationrepentigny.ca n'est pas interactif et que la plate-forme de la consultation citoyenne est temporaire, la Ville de Repentigny a également créé une page Facebook pour favoriser un effet viral auprès des Repentignoises et Repentignois qui ont un compte sur ce réseau social. Il va de soi qu'une clientèle plus jeune sera possiblement plus engagée dans la démarche via Facebook. Un compte Twitter a aussi été mis en ligne afin de partager cette consultation unique et ce qu'on en dira vers les médias et les praticiens du Web.

L'Internet dans nos vies

M^{me} Hénault a également souligné l'importance de l'émergence de l'Internet au sein de la population. En effet, selon le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (le CEFRIO) en septembre 2012, 75,2 % des adultes québécois ont utilisé Internet au cours de la semaine précédant la mesure. «L'utilisation des outils du Web 2.0 et des médias sociaux lors d'une consultation citoyenne permettra d'augmenter la captation des besoins et des attentes des citoyens, de rejoindre un bassin plus élargi de citoyens, de personnaliser et de diversifier les canaux de communication vers les citoyens, d'innover en matière de développement de services publics municipaux, et de faire participer activement les citoyens à l'amélioration de leur qualité de vie », ajoute-t-elle.



Programme de remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu

Initié par Hydro-Québec, ce programme en efficacité énergétique a comme objectif d'aider les ménages à budget modeste à réduire leur consommation d'énergie en remplaçant leur vieux réfrigérateur énergivore par un nouvel appareil homologué ENERGY STAR. Pour s'en prévaloir, les clients intéressés devront débourser 75 \$, 95 \$ ou 120 \$, selon la taille de l'appareil choisi.

Pour profiter de ce programme, il faut constituer un ménage à faible revenu (revenus maximums établis selon le nombre d'occupants); être propriétaire du réfrigérateur à remplacer et être responsable de la facture d'électricité.

Pour y être admissible, le réfrigérateur désuet doit notamment avoir été fabriqué avant 1996, être fonctionnel et branché et être situé à la même adresse que celle où sera livré le nouveau réfrigérateur.

Ce programme est déployé dans la région par l'ACEF Lanaudière, aussi responsable d'Éconologis. Pour connaître l'ensemble des détails et des critères, téléphonez au 1877 222-0809 ou consultez le site Internet d'Hydro Ouébec.



Un vieux réfrigérateur peut consommer jusqu'à 4,8 fois plus d'énergie qu'un appareil neuf homologué ENERGY STAR®.

Pour une gestion responsable de l'eau potable

Entrée en vigueur du règlement d'arrosage le 1er mai

Depuis le 1er mai dernier, le règlement d'arrosage est entré en vigueur sur tout le territoire repentignois.

Cette mesure a été mise en place dans le but d'assurer un approvisionnement constant d'eau potable par le système d'aqueduc municipal et de maintenir les réserves de façon adéquate en cas d'imprévus. Une mesure qui prend de plus en plus d'importance en raison notamment des bas niveaux de l'eau de la rivière

L'Assomption enregistrés ces dernières années; cours d'eau où s'approvisionne notre station de purification de l'eau.

La Ville de Repentigny incite la population à utiliser de façon responsable cette précieuse ressource et à recourir à des alternatives comme la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des plates-bandes et jardins ou encore, pour laver la voiture. Merci de respecter les heures d'arrosage permises sur l'ensemble du territoire.

Arrosage manuel ou système mécanique (hors-terre)*

Cet arrosage se fait par un boyau équipé d'une fermeture à relâchement automatique, un tourniquet ou tout autre instrument similaire dont l'alimentation est actionnée manuellement.

	Du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} octobre	Jours pairs	Jours impairs	
	Numéros civiques pairs	6 h à 8 h 19 h à 20 h		
	Numéros civiques impairs		6 h à 8 h 19 h à 20 h	

Systèmes automatisés (gicleurs)*

Du 1 ^{er} mai au 1 ^{er} octobre	Jours pairs	Jours impairs
Numéros civiques pairs	4 h à 6 h	
Numéros civiques impairs		4 h à 6 h

*Les 31es jours des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser.

Consultez le ville.repentigny.qc.ca pour plus d'informations sur les permis spéciaux d'arrosage, sur les usages acceptés et interdits.

Activités vertes en bref :

Soirée d'information sur la récupération d'eau de pluie

16 mai, 19 h

Centre communautaire Laurent-Venne, 225, boul. J.-A.-Paré 28 mai, 19 h

Salle du conseil de l'hôtel de ville, 435, boul. Iberville

Renseignez-vous sur l'installation et l'entretien des collecteurs d'eau de pluie. Lors de cette soirée, Repentigny vous offrira un écobaril au coût de 35 \$, taxes incluses (habituellement 45 \$) pour souligner vos efforts afin d'économiser notre eau potable. Seuls les chèques et l'argent comptant seront acceptés.

Tirage d'un baril parmi les participants!

Ces soirées sont gratuites. Aucune inscription n'est requise. Des preuves de résidence peuvent être exigées.



Collecte de branches à domicile

27 mai

Sur l'ensemble du territoire

Forte de l'expérience d'un projet-pilote mené sur l'ensemble du territoire l'automne dernier, la Ville de Repentigny est fière de pouvoir offrir à ses citoyens la possibilité de se départir des retailles de leurs travaux d'élagage printaniers grâce à une nouvelle collecte de branches à domicile.

Ainsi, pour la collecte du lundi 27 mai, les citoyens sont invités à déposer leurs branches en ballots en bordure de rue, en quantité illimitée, en respectant toutefois les conditions suivantes :

- Un poids limite de 25 kilos (55 livres) par ballot
- Une longueur maximale de 1,5 m (5 pieds) par ballot
- Un volume n'excédant pas un 60 cm (24 pouces) de diamètre par
- Un diamètre de 5 cm (2 pouces) maximum par branche

Pour la sécurité du personnel qui procédera au ramassage et au traitement des matières, les citoyens sont priés de respecter ces conditions et de ne pas mettre de souches d'arbres ou d'arbustes au chemin. Qui plus est, comme pour toute collecte, les matières doivent être déposées en bordure de rue la veille de la cueillette après 21 h, ou le jour même, avant 6 h 30.

Les citoyens qui n'auront pu se prévaloir de cette collecte sont invités à apporter eux-mêmes leurs branches aux écoparcs afin de les valoriser.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la ligne Info-Environnement au 450 470-3830.

Disponibilité du bilan de la qualité de l'eau potable

Les citoyennes et citoyens peuvent désormais consulter le bilan annuel 2012 de la qualité de l'eau potable en ligne au ville.repentigny.qc.ca/eau. Ce dernier découle de l'article 53.3 du règlement c.Q-2,r.40., lequel édicte une nouvelle obligation à tous les responsables d'un système de distribution qui dessert plus de 20 personnes et dont la clientèle est en partie ou entièrement résidentielle, à rendre disponible un bilan de la qualité de l'eau qui a été distribuée durant l'année précédente.

Ce document comprend différents éléments, soit :

Le nombre minimal d'échantillons qui devaient être prélevés en vertu du règlement durant la période visée et ce, pour les différents paramètres;

- Le nombre d'échantillons qui ont effectivement été prélevés pour ces mêmes paramètres et analysés par un laboratoire accrédité;
- Pour chaque non-respect d'une norme de l'annexe 1, le paramètre concerné, le lieu du prélèvement, la norme applicable, la concentration mesurée et les mesures prises, s'il y a lieu, pour

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez faire la demande d'une copie papier auprès de la Division des eaux et assainissement au 450 470-3870.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 11 juin 2013, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr	450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
District 2 Georges Robinson	450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
District 3 Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4 Cécile Hénault	450 654-3046

henaultc@ville.repentigny.qc.ca **District 5** Éric Laporte 450 581-5026 laportee@ville.repentigny.qc.ca

Sylvain Benoit 514-602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca **District 7** Raymond Hénault 450 581-0319

henaultr@ville.repentigny.qc.ca

gauthiers@ville.repentigny.qc.ca

District 6

District 8

Mario Morais 450 654-4018 moraism@ville.repentigny.qc.ca **District 9** Serge Gauthier 450-585-6616

District 10 Luc Gauthier 514-713-8337 gauthierl@ville.repentigny.qc.ca

District 11 Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca **District 12**

Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376 langlois-brouillettes@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000 ville.repentigny.qc.ca communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne 450 657-4877 450 657-8988 Centre récréatif 450 470-3140 **Commentaires et requêtes Complexe sportif Gilles-Tremblay** 450 585-1661 Cour municipale 450 470-3500 450 470-3141 Ordre du jour **Transport - horaires** 450 492-6111 450 470-3860 **Transport - plaintes** Travaux publics 450 470-3800 450 470-3840 **Urbanisme / Permis / Inspections**



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny

Infographie: JB2design Impression: Imprimerie Rivest Distribution: Postes Canada 35 700 exemplaires







Page 8 ville.repentigny.qc.ca Volume 11 • Numéro 4 • Mai 2013